



N°15
16/07/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°15
du 16/07/2019 »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen : « début fermeture de grappe » à « fermeture de grappe ».

Mildiou

- Pas de progression de la maladie.
- Risque nul sur parcelles saines cette semaine en l'absence de pluie prévue mais surveillez l'évolution des prévisions météo, notamment sur la Haute-Vienne où des contaminations sont possibles dès 3 mm de pluie.

Oïdium

- Symptômes signalés sur grappes sur quelques parcelles.
- La période de risque est toujours en cours sur la majorité des parcelles (stade « fermeture » pas tout à fait atteint).
- Faites le point sur l'état sanitaire de vos parcelles.

Maladies du bois

- Symptômes visibles sur certaines parcelles de Corrèze, sans progression notable sauf exceptions.

Cicadelle de la Flavescence dorée

- Consultez [l'arrêté préfectoral 2019](#) et les [dates de traitement](#).

Météo

• Données de la semaine dernière (du 08/07 au 14/07 inclus)

Pluviométrie (cumul) :

- Station météo d'Objat (19) : 0 mm
- Station météo de Branceilles (19) : 3,8 mm le 9 juillet
- Station météo de Verneuil sur Vienne (87) : 0 mm

Des dégâts de grêle sont signalés sur grappe, sur Saint-Julien-Maumont (19) et Queyssac-les-Vignes (19) (épisode du samedi 6 juillet).

• Prévisions du 17 au 22 juillet 2019

		Mer 17	Jeu 18	Ven 19	Sam 20	Dim 21	Lun 22
Corrèze	Températures	14-32	14-27	14-30	18-34	19-34	20-37
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	15-30	14-26	15-28	18-29	18-30	19-33
	Tendances						

Stades phénologiques

Le stade moyen oscille entre « début fermeture de grappe » et « fermeture de grappe ».

Des symptômes de millerandage sont observés sur certaines parcelles.

NB : pas d'observation sur le secteur de Verneuil sur Vienne (87) cette semaine.



Stade fermeture de grappe
(Crédit photo : IFV)

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Éléments de biologie (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pousse ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Faciès Rot brun
(Crédit photo : CA 81)



Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles.

Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».

• Situation au vignoble

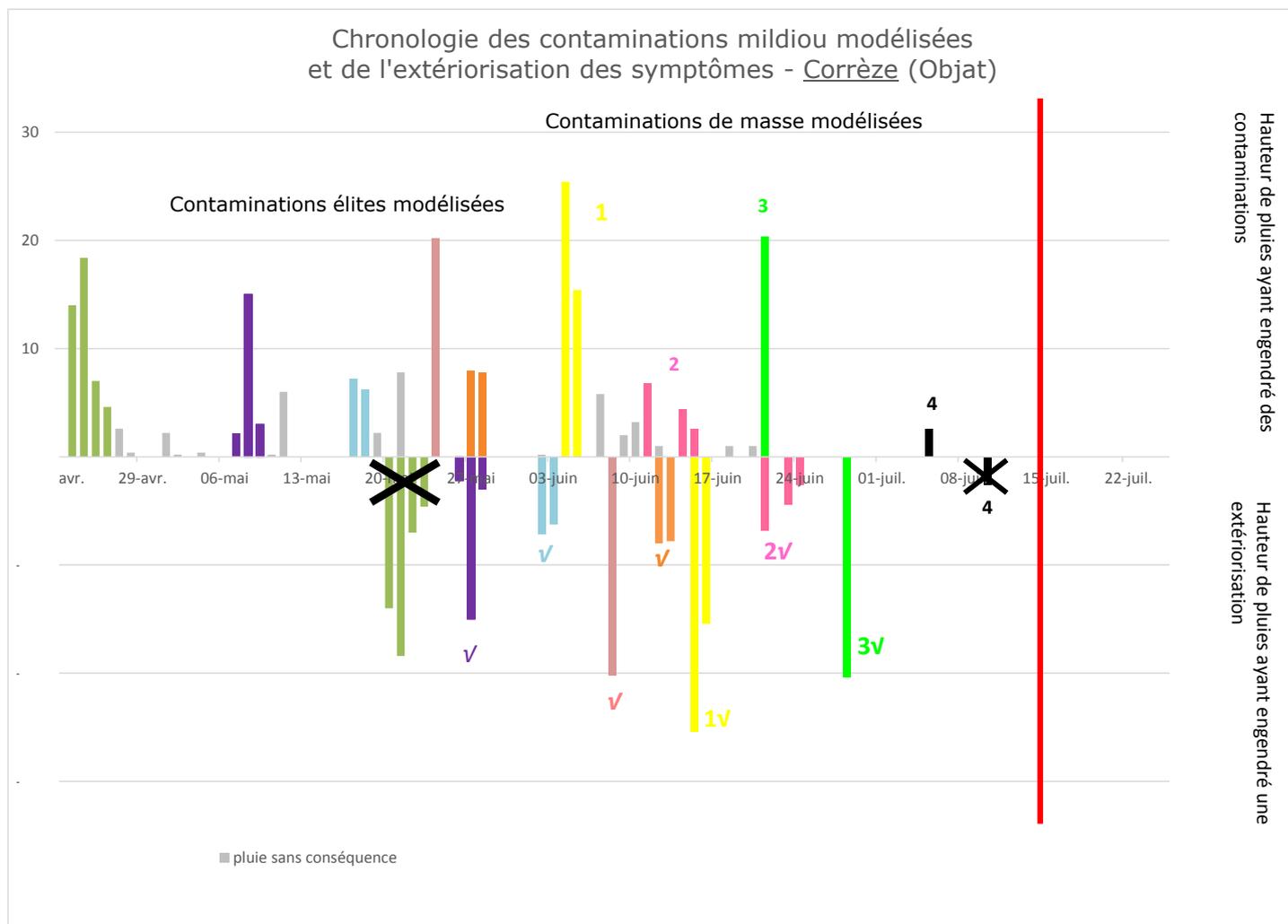
Pas de progression de la maladie, présente de façon hétérogène sur le vignoble corrézien, avec un niveau d'attaque plutôt faible puisque l'on observe moins de 10 % de pieds touchés (à l'exception d'une parcelle sur Brivezac présentant 44 % de ceps atteints).

Les symptômes se composent de taches anciennes sur feuille, à l'exception d'une parcelle présentant quelques taches fraîches sans doute liées à des repiquages.

On ne recense qu'une seule attaque sur grappe, sur Brivezac (rot-brun sur 38 % des grappes).

• Données de la modélisation (Potentiel système)

Chronologie modélisations / sorties (Objat) :



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur la station d'Objat (Corrèze) et leur impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie contaminatrice et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe ✓ indique une observation au vignoble de ces symptômes. Seules les contaminations dites de masse sont numérotées.

La modélisation est réalisée à partir des données météo des stations d'Objat (19) et Verneuil sur Vienne (87).

J = 15 juillet 2019

Situation de J-7 à J :

Aucune pluie n'a été enregistrée la semaine dernière. Ceci permet à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa baisse. Elle est, à ce jour, toujours forte sur le secteur de Verneuil mais est devenue faible sur le secteur d'Objat.

En l'absence de pluie, aucune contamination de masse n'a pu être modélisée.

Les taches issues de la contamination de masse du 5 juillet (Objat) devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 :

A ce jour, les prévisions ne prévoient pas d'évènement pluvieux.

Cette absence de pluie va permettre à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa baisse pour devenir faible sur la Haute-Vienne et la Corrèze. Sur la Haute-Vienne, 3 mm engendrent toujours la modélisation de contamination de masse ; en revanche, sur la Corrèze, seuls 25 mm en une fois engendrent la modélisation de contamination de masse.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre.

Évaluation du risque :

Sachant que :

- la pression mildiou actuelle est en baisse,
- la phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours et perdure jusqu'à la véraison,
- le seuil modélisé pour le déclenchement de contaminations de masse, est dorénavant de 25 mm de pluie sur la Corrèze, alors qu'il est toujours de 3 mm en Haute-Vienne,

→ **en l'absence de pluie prévue pour cette semaine, le risque est nul sur parcelles saines.** Cependant, il faut **surveiller l'évolution des prévisions météo afin d'anticiper toute pluie**, en particulier en Haute-Vienne, tant que la véraison n'est pas enclenchée.

Sur les vignes présentant des symptômes, le risque de repiquage est élevé à la faveur de rosées matinales.

Méthodes alternatives :

- Eliminer les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...)
- Un rognage peut permettre d'éliminer les sorties sur jeunes feuilles.

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Symptômes signalés sur grappes sur Allasac (parcelles à historique, maximum 14 % de grappes touchées), et ponctuellement sur Saint-Julien-Maumont.

Symptômes d'oïdium
(Crédit photo : CA 19)



Évaluation du risque :

La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières se termine.

Faites le point sur la présence de symptômes sur vos parcelles : les symptômes sont à rechercher au cœur de la végétation et de la zone des grappes car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

→ Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Une fois ce stade atteint, en l'absence de symptômes, la protection peut être stoppée.

→ Sur parcelle présentant des symptômes, le risque est présent jusqu'à véraison.

Méthodes alternatives :

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage (côté soleil levant).

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Maladie très peu présente sur le vignoble corrézien, 1 seule tache sur feuille signalée cette semaine.

Évaluation du risque :

La sensibilité des baies, maximale à la nouaison, reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la pression peut être relâchée sur parcelle saine.

Un risque de nouvelles contaminations subsiste lors de pluies orageuses, en particulier sur les parcelles à historique : surveillez l'évolution des prévisions météo.

Méthodes alternatives :

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Vers de la grappe

• Situation au vignoble

1 seule eudémis piégée en Corrèze.

Évaluation du risque : risque nul.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol de la 2^{ème} génération se termine ; des pontes et des perforations sont observées.

Cicadelle verte (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Fait très surprenant, aucun symptôme de grillure, ni aucun individu observé encore cette semaine sur notre vignoble.

Evaluation du risque :

Risque nul.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires (ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure sur feuille) : surveillez l'évolution des populations, notamment sur les parcelles à historique.

NB : la gestion du vecteur de la Flavescence dorée impacte les populations larvaires de la cicadelle verte.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques :

L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

Maladies du bois

Symptômes relevés sur plusieurs secteurs mais sans progression notable malgré les conditions climatiques chaudes de ces dernières semaines, à l'exception d'une parcelle (maximum relevé autour de 22 % de pieds touchés).

Autres observations

De rares symptômes d'érinose, de très faible intensité, sont observés ponctuellement (Brivezac). Surveillez l'apparition de symptômes sur jeunes feuilles, sur parcelles à historique.

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 23 juillet 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M. Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "